

par François BOULETREAU

L'humour était assurément l'un des traits les plus accusés du caractère de la Mère Angélique. Sœur Anne de Sainte Synclétique (de Remicourt) en a conservé un exemple savoureux. En 1652, pendant les troubles de la Fronde, alors qu'à la conférence (1) on s'entretenait de plain-chant, une religieuse de Poissy, pour lors à Port-Royal, fit remarquer que dans son abbaye, « elles avoient retranché une grande partie des queues de plain-chant ». A quoi la Mère répondit immédiatement : « Vous auriez mieux fait de retrancher les queues de vos robes » (2). Une autre fois, à une novice qui l'interrogeait sur la principale vertu correspondant à son état de novice, elle répartit : « la sincérité » et à cette même novice qui lui demandait quelle était la principale vertu d'une professe, elle rétorqua : « de se regarder comme n'étant encore que novice » (3). C'est vraisemblablement l'un des éléments qui concouraient à donner à Jacqueline Arnauld cette vivacité et cette gaieté qui ont frappé ses contemporains. Dès l'âge de huit ans, au cours d'un séjour de six semaines (1.IX-22.X.1599) qu'elle fit à l'abbaye Saint-Antoine des Champs, « elle y gagna tellement le cœur de celles qui la voyaient par sa gaieté, son bon esprit, ses gentillesses, qu'elle a toujours depuis été aimée dans cette maison » (4). Si la jeune abbesse réussit en 1609, à peine âgée de 18 ans, et malgré l'opposition quasi-générale de sa communauté, à imposer la réforme, ce fut à cause de la « bonté de son naturel », parce que « son plaisir était d'obliger tout le monde » (5). Dès 1607, son éloignement (10.VIII-6.XII) par suite de maladie du monastère de Port-Royal puis son retour permirent de voir « à quel point elle avoit gagné leur affection à toutes » (6). Elle

tenait, en effet, nous apprend M<sup>me</sup> Le Maistre, de son père par son naturel « fort vif et fort gai » et ressemblait sous cet aspect à M<sup>me</sup> Le Maistre elle-même et à M. d'Andilly. Henri Arnauld, Mère Agnès et sœur Catherine-Eugénie, quant à eux, avaient hérité de la froideur de M. Marion, leur grand-père maternel (7).

Cette propension à regarder avec distance mais sans hauteur la réalité sera une constante dans l'attitude de la Mère Angélique à son propre égard. Au début du mois de mai 1653, vraisemblablement, elle déclarait à M. Retard :

Je n'ai trouvé dans cette abbaye quand j'y suis venue Abbessse, qu'onze pauvres filles, bonnes à la vérité mais aussi peu instruites que des paysannes ; et je n'ai pu m'empêcher quelquefois de rire, en considérant le bruit qu'a fait depuis cette maison que j'ai trouvée si pauvre, comme elle est encore, et si abandonnée, ce qu'elle n'est plus, et de quelle sorte ceux qui ne l'aiment pas ont fait parler par toute la France de la conduite de Port-Royal (8).

A ceux-là mêmes qui lui préféraient Mère Agnès et lui manifiestaient quelque froideur, elle prenait un malin plaisir à rappeler qu'ils « ne savaient pas à qui » ils « devoient obligation de ce que la Mère Agnès était encore en vie » (9). Plusieurs personnes, comme M<sup>me</sup> d'Aumont, la craignaient ou, comme M. de Saint-Cyran, lui préféraient sa sœur (10). Tout ce qui sortait de sa bouche était, en effet, selon M<sup>me</sup> Josse, « comme un foudre quoiqu'animé d'une charité merveilleuse » (11). Elle était probablement semblable à Jacques Maritain dont on a pu dire qu'il rendait Dieu évident mais que, s'il en fascinait certains, il en faisait fuir d'autres (12). Cette aptitude à rire de soi et des péripéties de sa propre histoire est, sans aucun doute, l'une des expressions de la charité qui caractérise toute la vie d'Angélique Arnauld.

Au tout début de la réforme, le Père Archange l'avait surnommée Madame de Cœur-Royal (13). C'est au demeurant sa générosité qui frappait les nouvelles venues à l'intérieur de la communauté. « On s'étonnait, déclare Mère Marie de l'Incarnation (Le Conte), de ce qu'elle ne faisait point l'abbessse comme les autres et de ce qu'on agissait envers elle avec grande liberté » (14). Refusant de se faire appeler « Madame », conformément aux usages du temps (15), elle n'hésitait pas à prendre sa part des tâches

matérielles. Les religieuses qui la connurent à Maubuisson étaient stupéfaites de son

exactitude à se trouver aux heures de travail manuel avec ses Filles. Elle se mettoit indifféremment à porter du bois aux cuisines et autres lieux de la maison, balayer les passages, l'Eglise, le dortoir, le cloître, laver les écuelles, porter le linge et la lessive au grenier, sarcler le jardin

et tout cela dans la plus grande joie (16). D'un « abord facile », elle donnoit toute liberté de s'adresser à elle pour les moindres choses. Elle ne méprisoit rien et elle entroit dans tous les besoins. Elle trouvoit des remèdes à tout. Elle compatissoit aux peines et aux faiblesses des sœurs. Elle les consolait et les fortifioit avec autant de tendresse qu'une vraie mère (17).

Aussi la trouvoit-on aussi bien à la petite infirmerie dans la chambre dite de Saint-Louis, tentant de réchauffer une sœur converse grelottant d'une fièvre quarte que « dans quelque coin de cuisine, assise sur un mannequin » en conversation avec une sœur cuisinière qui avait souhaité lui parler mais qu'elle ne voulait pas détourner de son ouvrage (18).

Ayant une prédilection particulière pour les malades, elle soignait d'aussi bon cœur la Mère Agnès que la dernière des sœurs converses (19). Elle avait des connaissances médicales tirées de l'expérience, et un diagnostic sûr, comme le montre entre autres exemples le récit anonyme d'une religieuse chez qui elle détecta et soigna une rougeole (20). Elle-même confectionnait bouillons et remèdes pour les malades tant de l'intérieur que de l'extérieur (21). Elle avait également appris à saigner, « en quoi ayant parfaitement réussi, elle le faisoit en toutes rencontres, jour et nuit » (22). Une sœur converse, entrée à Port-Royal peu après le rétablissement de la règle dans son intégralité, eut une grande surprise. « Dans une maladie qu'elle eut... elle ne se pouvoit remettre d'admiration de voir « Mère Angélique « lui tenir près de deux heures le pied dans l'eau pour la saigner... jusqu'à en être échauffée et si lasse que de grosses gouttes lui en tombaient du visage » (23). Sœur Charlotte de Saint-Bernard (de Saint-Simon) rapporte qu'elle la vit « panser une loupe fort grosse et qui s'étoit ouverte, à une sœur qui avoit l'esprit faible

et même qui étoit prévenue contre elle », et sœur Charlotte ajoute : « Pour l'avoir regardé faire une fois, je fus plus de huit jours que je ne pouvois manger sans un grand mal de cœur » (24). Avec pudeur sœur Marie-Gabrielle de Sainte-Catherine (Houel) raconte comme la Mère soigna plusieurs sœurs, dont sœur Isabelle des Anges (de Saint-Paul), « personne puissante et bien mal aisée à remuer », qui étoient clouées au lit (25). La réformatrice se levait la nuit lorsqu'elle les entendait geindre et demeurait près d'elles aussi longtemps que cela étoit nécessaire. Or, Mère Angélique étoit à l'infirmerie car elle étoit elle-même malade (26). Les risques de contagion ne l'en éloignaient pas. Sœur Marie-Gabrielle rapporte encore qu'« elle alloit elle-même voir celles qui avoient la petite vérole et la rougeole » (27). La qualité de sa présence étoit d'ailleurs telle que lorsqu'elle arrivoit à l'infirmerie, tout le monde s'en trouvoit ragailardi et les malades se croyaient guéries (28).

Fidèle à l'esprit de saint Benoît, elle exhortait ses sœurs à la pratique de l'hospitalité et donnait elle-même l'exemple. « Si elle avoit soin du dedans, lit-on dans les *Relations*, elle n'en avoit pas moins du dehors, et de faire que les hôtes qu'on y recevoit y fussent bien traités » (29). Elle vouloit notamment que les religieux pauvres, comme les capucins, y fussent particulièrement bien reçus (30).

Le constant souci des nécessiteux manifesté par l'abbesse de Port-Royal fit de ce monastère un point de ralliement pour les pauvres. Angélique Arnauld ne se contentait pas de leur faire l'aumône mais elle cherchait à les faire travailler (31). Les travaux d'agrandissement puis de fortification du monastère entrepris par le duc de Luynes avec M. de Bagnols en 1652 employèrent 250 ouvriers. Les travaux et les aumônes firent vivre alors 500 personnes (32). Dès le début de la réforme, la réfection des murs de clôture avait procuré un emploi à bon nombre de pauvres gens :

On mit après cet ouvrage quantité de pauvres gens qui, outre les journées qu'on leur payoit, étoient nourris dans la Maison ; la Mère Angélique faisoit faire tous les jours une grande quantité de potage qu'on leur portoit sur des civières, dans le jardin, avec de la viande, du pain et un seau de vin.

L'abbesse « étoit présente elle-même avec quelques sœurs qui l'accompagnoient, pour donner ordre à cette distribution » (33). Très vite, elle créa une sorte de soupe populaire qui, interrompue lorsque la réformatrice se réfugia à Paris en 1652, fut rapidement remise à l'honneur grâce au duc de Luynes, sur l'intervention vigoureuse de la Mère Louise qui lui « avait dit son fait ». Port-Royal put ainsi nourrir aux Champs 150 à 200 personnes par jour (34).

Pendant la Fronde, le monastère des Champs se transforma en asile fortifié pour les gens des alentours. Des personnes de toute condition y trouvèrent nourriture et protection. Au cours de la famine de 1650, la Mère Angélique procéda à des distributions de blé (35).

A Paris, en 1652, aux temps les plus troublés, plus de 400 religieuses trouvèrent asile dans les murs de Port-Royal. Au lendemain de la Fronde, la situation avait changé. Les nécessiteux habituels étaient presque devenus des nantis. Beaucoup étant morts de faim ou de la guerre, ceux qui restaient trouvaient aisément à s'employer et les salaires avaient doublé. La misère avait changé de camp. Elle était du côté des petits possédants : laboureurs et gentilshommes ruinés par les combats. La Mère assista les familles et mit plusieurs filles nobles en pension chez les Ursulines. Grâce à une aumône de la reine de Pologne, elle eut l'idée d'instaurer un système de prêt d'argent et de vaches sans qu'on sache si ce projet put être mis à exécution (35).

Mère Angélique apporta une attention particulière aux maisons religieuses dont le temporel était menacé. A Paris, elle secourut les Filles Pénitentes, les Cordelières réformées de l'Ave Maria, des Capucines, des religieuses de Notre-Dame de Liesse réfugiées dans la capitale. Hors de Paris, elle vint en aide à des religieuses de Metz en Lorraine, Mâcon en Bourgogne, Saumur en Anjou, à des religieuses de Picardie et Normandie ainsi qu'à deux maisons de la congrégation enseignante de Notre-Dame fondée à Bordeaux (1607) par Jeanne de Lestonnac. Sa charité s'étendit même jusqu'au Canada (35).

On comprend, dès lors, qu'on ait pu dire qu'il semblait que « la charité et la miséricorde fussent nées avec elle » (36). Sa gaieté, son sens de l'accueil, sa générosité créaient sans nul doute une atmosphère tout à fait particulière qui ne cessa d'ailleurs d'attirer les vocations à Port-Royal.

Mais, pourrait-on objecter, les « bonnes œuvres » ne font pas la charité. M. de Saint-Cyran, spirituel avisé et directeur d'un grand discernement, fait remarquer que « si les bonnes œuvres extérieures ne sont les fruits de l'amour de Dieu qui est dans le cœur, elles sont les fruits de l'amour du monde qui possède le cœur » (37). Il précise, par ailleurs, que la charité est « dans le désir véritable du cœur » et ne manque pas de mettre en garde contre un des dangers de la vie spirituelle :

Comme il arrive que les excellents peintres en représentant les saints et Jésus-Christ même sont si touchés de la beauté de leurs ouvrages qu'ils passent de l'amour qu'ils devraient avoir pour le modèle à celui de leurs tableaux, il faut de même prendre garde... que l'on ait davantage de complaisance pour ce que l'on a fait que pour la gloire de Dieu et la charité du prochain (38).

Il est vrai que le directeur de la Mère Angélique parle des « productions de l'esprit », mais sa remarque peut s'appliquer à toute œuvre dite de charité. C'est pourquoi, alors que la « vertu des païens consistait plutôt à agir qu'à pâtir », celle des chrétiens « au contraire consiste plus en passions qu'en actions et à souffrir et pâtir qu'à agir » (39). En bref le critère d'authenticité de la charité n'est pas à chercher dans l'œuvre mais dans sa source. C'est ce qui explique, en théologie, le débat classique sur « la vertu des païens » qui opposa au XVII<sup>e</sup> s. notamment les augustiniens aux « humanistes chrétiens ». Même lorsque la vie des païens est extérieurement bonne, elle ne l'est qu'en apparence. Leur conduite ne procède pas, selon les disciples d'Augustin, de l'amour de Dieu mais de l'amour-propre. « Dans le fond, *pour citer Pascal*, ce vilain fond de l'homme, ce *figmentum malum*, n'est que couvert. Il n'est pas ôté » (40). Avant la grâce, pour reprendre *l'Entretien avec M. de Sacy*, tous les hommes sont infailliblement dans l'un de ces deux vices, à savoir l'orgueil ou la paresse, et « s'ils ne demeurent dans leurs désordres par lâcheté, ils en sortent par vanité » (41). François de Sales est tout aussi explicite sur ce point : « Certes, *écrit l'évêque de Genève*, si les païens ont pratiqué quelques vertus ç'a été pour la plupart en faveur de la gloire du monde, et par

conséquent ils n'ont eu de la vertu que l'action, et non pas le motif de l'intention. Or la vertu n'est pas vraie vertu si elle n'a la vraie intention » (42). Dans cette querelle théologique l'enjeu est l'existence, défendue par les « humanistes chrétiens », ou la non-existence, affirmée par les augustinien, de l'état de pure nature, « d'un état moyen, neutre entre Dieu et le diable, et qui serait la région de l'humain » (43). L'affirmation de l'impossibilité de l'état de pure nature est au centre des *Pensées* comme l'a montré Jean Laporte, et de *l'Entretien*, comme l'a souligné M. André Gounelle (44).

Cet excursus théologique nous éloigne, en apparence, de la charité de Mère Angélique qui, de toute évidence, a la foi. Cependant si la générosité n'est pas la charité, si l'une est morale et l'autre théologique pour parler comme saint Thomas ou, pour être plus clair, si la première est humaine et l'autre divine, il importe, sinon de savoir, du moins de se demander si Jacqueline Arnauld était charitable ou, tout bonnement généreuse. La formulation de la question est aisée. Celle de la réponse risque de l'être infiniment moins car, comme nous le rappelle un spirituel contemporain, « la perfection de l'amour est faite non de son intensité ou de ses manifestations extérieures, mais de sa qualité » (45). De plus, M. de Saint-Cyran souligne qu'« il y a des vertus monstrueuses qui sont mêlées du romain et du chrétien » et qu'« il vaudrait mieux ou qu'elles fussent toutes pures ou qu'elles ne fussent point » (46). Dès lors, comment démêler entre ce que François de Sales appelle « amour imparfait » et « charité » puisqu'ils ont en commun « plusieurs traits intérieurs et extérieurs » et qu'il nous est possible de nous imaginer saints alors que « les péchés qui nous ont privé de charité croissent, grossissent et multiplient » (47) ?

Si donc, comme les spirituels l'enseignent, le garant de la charité est à chercher dans l'intériorité, comment parviendrons-nous à le découvrir dans le cas de l'abbesse de Port-Royal ? Cette dernière a, en effet, été particulièrement discrète sur sa vie intérieure. Outre ses lettres, toujours fort allusives lorsqu'il peut s'agir de son intimité, la postérité ne possède de sa plume qu'une autobiographie inachevée, à elle arrachée par l'autorité de M. Singlin. Et, dans ce récit, la réformatrice entend s'en tenir, de toute évidence, à une narration aussi objective que possible. Comment, en effet, juger de la charité d'une per-

sonne dont on ne connaît que « les actions extérieures » parce qu'« elle avoit un très grand soin de cacher tout ce qu'elle faisoit en son particulier d'extraordinaire » (48) ?

Nous allons donc tenter un subterfuge. A défaut d'écrits intimes ou « d'Elévations sur les Mystères », force nous est de nous rabattre sur ce que nous connaissons : les événements et le déroulement de la vie d'Angélique Arnould. Nous essaierons de dire si la Mère a été généreuse ou charitable grâce à une « étude descriptive d'un ensemble de phénomènes » tels qu'ils se sont manifestés dans « le temps » et « l'espace » (49). Pour ce faire, la pensée de l'Ecole de Toodtmoos-Rütte, animée par Karl fried Graf Durckheim, sera mise à contribution (50).

Il est remarquable, en effet, de constater que la psychologie de Durckheim semble donner raison aux théologiens augustinien lorsqu'ils soutenaient l'impossibilité de l'état de pure nature et que l'homme n'est pleinement homme que s'il accueille la grâce. Le psychologue de la Forêt Noire distingue, de fait, en l'homme trois degrés d'intériorisation : ce qu'il appelle le « petit moi » dominé par l'égoïsme, ne visant que la puissance, la sécurité, le prestige, le savoir ; puis le « moi existentiel » qui « veut se donner à une cause, une communauté, une personne » ; le « moi essentiel » enfin, « noyau de l'homme ». C'est alors que l'homme peut faire l'expérience du Christ présent en lui auquel il se sent uni comme les sarments le sont au cep et découvrir l'autre comme partie intégrante de soi (51). Durckheim considère qu'il n'est pas possible à l'homme de connaître son plein essor s'il ne fait cette expérience décisive, fondamentale et fondatrice. Il parle alors, renouant avec la tradition des Pères grecs, de « déification » (52). Cependant pour l'école de Toodtmoos-Rütte, tout homme est, d'une part, appelé à faire l'expérience ultime de sa profondeur qui, seule, peut lui apporter joie et paix, mais en même temps, mystérieusement, l'homme s'en tient comme spontanément à ce qui est le moins lui-même en lui, son « petit moi » ou mieux son « moi existentiel ». Pour rendre compte de ce fait, Turckheim n'hésite pas à revenir à un concept augustinien, s'il en est, celui du « péché originel » et à déclarer, ce qui est non moins augustinien : « Ne condamnons pas le moi ni le péché originel : il y a des fautes qui sont la cause d'une découverte de ce qui est juste... il y a des chutes sans lesquelles on ne saurait jamais ce qu'est

se relever » (53). Par un retournement tout pascalien, Durckheim voit dans ce péché originel « la chance originelle » (54). Selon lui, en effet, ce n'est guère qu'en expérimentant de manière radicale l'impasse à laquelle conduit la vie à la surface de soi que l'homme peut s'ouvrir à une réalité plus intérieure et plus essentielle.

A dire vrai, Karlfried Durckheim n'est pas le premier ni le seul de nos contemporains à avoir pressenti cette mystérieuse réalité. Elle est certainement l'une des intuitions majeures mises en œuvre par Georges Bernanos dans son œuvre romanesque et formulée dans *La Liberté pour quoi faire ?* en une sentence presque lapidaire : « Pour rencontrer l'espérance, écrit-il, il faut être allé au-delà du désespoir » (55). Plus près de nous encore René Girard, dans son ouvrage de critique devenu un classique *Mensonge romantique et vérité romanesque*, reprend un conte oriental qui illustre cette intuition. Il montre un homme agrippé à une falaise, luttant désespérément contre la chute dans le vide, qui, au moment où il lâche prise et se croit perdu, découvre qu'il est comme en a-pesanteur et mystérieusement porté (56). C'est cependant la première fois que se trouve formulée cette notion, qui n'est certes pas rationnelle, sans qu'elle puisse courir le risque d'être discréditée comme déraisonnable puisqu'elle a permis le développement de thérapies opérantes. La vraie raison se moque de la raison !

Cette « problématique », comme disent nos contemporains, impliquant une rupture, du fait d'une sorte de cataclysme facilitant à la fois la déconstruction intérieure et l'accueil d'une réalité supérieure, semble pouvoir rendre compte de l'expérience d'Angélique Arnauld.

L'abbé Cagnet a bien montré ce qu'avaient été l'enfance et l'adolescence de Jacqueline Arnauld. Tolérée par sa mère qui ne l'aimait pas, selon ses propres termes, elle fut élevée par son grand-père Marion. Ce dernier voulut assurer son avenir de fille de famille nombreuse et lui procura la coadjutorerie de l'abbaye cistercienne de Port-Royal (mi-juin 1599). Cette abbaye lui échut à la mort de la vieille abbesse M<sup>me</sup> de Boulehard. Pour préserver la légalité canonique, on fit faire à la jeune Jacqueline en trois ans sa prise d'habit, sa confirmation (29.09.1600), sa profession (29.10.1603), et le même jour, le 29 septembre 1602, la future réformatrice reçut des mains de l'abbé de Cîteaux, Edme

de la Croix, la bénédiction abbatiale et sa première communion. A onze ans à peine, Jacqueline se retrouvait abbesse (57).

Dès 1599, alors qu'elle n'avait pas encore huit ans, elle avait été séparée de sa famille et confiée successivement aux monastères de Saint-Antoine des Champs (1-2.09.1599 et 6.09-22.10.1599), de Saint-Cyr (22.10.1599 - 25.06.1600) puis à Maubuisson (25.06.1600-4.07.1602), pour lors aux mains d'Angélique d'Estrées, abbesse et mère de famille (58). Ayant été quasiment privée de toute affection familiale, elle laissa pourtant partout où elle passa le souvenir d'une enfant gaie et agréable (59).

Ainsi n'étant pas encore adolescente, Jacqueline Arnauld se retrouvait, sans formation aucune ni religieuse ni intellectuelle, sachant probablement à peine lire, abbesse d'un monastère ruiné de douze religieuses ignorantes de toute réalité spirituelle et où la prieure, à ce qu'il semble, avait une liaison (60). Mais ce qui était plus grave, Angélique Arnauld n'avait aucune vocation religieuse. A son grand-père Marion qui lui avait fait part à l'automne 1598 de son dessein de la faire entrer en religion, elle avait répondu après réflexion : « Je n'ai consenti d'être religieuse qu'au cas que vous me fissiez abbesse, vous me l'avez promis, souvenez-vous de votre promesse » (61). Cette boutade d'enfant témoignait de son goût du commandement mais aucunement d'une éventuelle vocation religieuse.

L'abbesse-infante, se voyant condamnée pour le reste de ses jours à vivre à Port-Royal, vécut une crise de cinq ans dans une grande solitude.

Le temps passa ainsi, *écrit-elle*, depuis l'an 1602 jusqu'en l'an 1607... Temps où je suis obligée de dire qu'avançant en âge, j'avançais en malice et ne pouvais plus souffrir la Religion que je n'avais jamais regardée que comme un joug insupportable et néanmoins je le portais le mieux que je pouvais, en me divertissant sans dire ma peine à qui que ce fût, et en faisant semblant d'être contente (62).

Grandissant, elle s'adonna au « divertissement » pour supporter son état :

J'étais, *rappelle-t-elle*, éveillée et folâtre au-delà de ce qu'on peut imaginer. Mais Dieu m'avoit donné une retenue et un sens commun naturel qui m'empêchait de

rien faire qui ne fût honnête. Cependant je n'aimois qu'à jouer, qu'à causer, à me divertir, et tous les exercices de la Religion me déplaisoient n'ayant point le cœur à la piété (63).

M<sup>me</sup> Arnauld l'en réprimanda « en vraie mère » et « avec tant de larmes » que la jeune abbesse en fut touchée. Elle abandonna ses divertissements accoutumés et tenta d'oublier dans les livres (64). Tout cela ne l'empêcha pas de sombrer dans la mélancolie et renforça son aversion pour la vie religieuse. Elle décida alors, au cours de l'été 1607 de fuir, à l'insu de tous, pour se marier, espérant trouver asile à La Rochelle près de la branche protestante de sa famille. Elle n'eut pas le temps de mettre son projet à exécution. Laminée par l'angoisse, elle dut s'aliter le 25 juillet 1607. « Comme ces pensées, *relate-t-elle*, me remplissoient l'esprit, que j'étois horriblement agitée et à la veille d'exécuter ce dessein, Dieu m'arrêta par une grande maladie » (65).

Effrayés par son état, ses parents la firent transporter chez eux. « Cette maladie, *écrit Mère Angélique*, me dura si violente jusqu'à la fin août qu'on la jugeoit périlleuse » (66). Elle eut la fièvre jusqu'à la fin de novembre, fit un séjour de convalescence de plus de deux mois à Andilly (67) et réintégra son monastère le 6 décembre en compagnie de sa sœur Marie (68). C'est pour plaire à ses parents dont, pour la première fois au cours de sa maladie, elle avait expérimenté l'affection qu'elle était revenue au monastère (69). « Elle crevait cependant de dépit » d'avoir été contrainte par son père de signer une ratification de ses vœux (70). L'abbé Cognet la présente alors dans une profonde tristesse (71).

C'est cependant au cœur de l'absurde que la grâce va surgir. Alors que l'horizon pouvait sembler si sombre à Angélique Arnauld, se produisit un événement presque anodin qui allait changer sa vie. Sur le soir d'un jour de mars 1608, se présenta un capucin, le Père Basile, débauché au demeurant, à qui l'on eut l'idée, alors que cela ne se faisait plus guère à Port-Royal depuis trente ans, de demander de prêcher. A compter de cet instant, Jacqueline Arnauld, demeurant qui elle était, cessa d'être ce qu'elle était. « Dieu me toucha tellement, *écrit-elle*, que dès ce moment je me trouvai plus heureuse d'être religieuse, que je ne m'étais estimée malheureuse de l'être. Et je ne sais ce que je n'aurais pas voulu faire pour Dieu » (72). Ayant expérimenté la vanité de la vie à la surface de soi, elle décou-

vrait soudainement au cœur de son désespoir une profondeur intérieure qu'elle ne soupçonnait pas. Durckheim appellerait cette profondeur « moi essentiel » qui, pour lui, est expérience de la divinité en soi. Ce n'était plus un éventuel appétit de pouvoir, expression du « petit moi » qui la maintenait au couvent. Ce n'était plus le « moi existentiel » soucieux de « plaire à ses parents » qui l'attachait à Port-Royal. Elle découvrait la personne du Christ. Etant allée au fond de son désespoir, elle voyait poindre l'Espérance (73).

Dès lors, elle sera attentive à ne recevoir à Port-Royal que des filles dont le désir d'être religieuse procédait d'une tout aussi radicale expérience. Elle se montra vis-à-vis de sa sœur Jeanne, future Mère Agnès, extrêmement exigeante. Et pourtant Mère Agnès était « particulièrement attachée au chœur » (74) et, en apparence, bien meilleure religieuse que la Mère Angélique ne l'avait été jusqu'ici. Elle aimait, en effet, l'austérité « et jeunoit fort », « était sage et exacte », mais la réformatrice de Port-Royal avait discerné qu'« il n'y avait en elle que son naturel tout pur, sans aucune infusion apparente de la grâce de Dieu ». Mère Angélique ajoute cependant : « Mais Dieu changea tout quelques mois après » (75). Jeanne Arnauld dut donc attendre à Saint-Cyr jusqu'au 28 janvier 1611 pour prendre l'habit cistercien, après avoir essuyé deux refus de la part de Madame de Port-Royal, sa sœur, au début de 1610 et à la fin du carême de la même année (76).

Cette conversion de l'abbesse de Port-Royal, même si elle fut perçue par l'intéressée comme un phénomène immédiat et subit, avait été préparée par une lente et secrète maturation. De manière très lointaine en 1598, la lecture de la Passion du Christ dans un livre d'*Heures* l'avait fait pleurer (77). Lors de sa bénédiction abbatiale (29 septembre 1602) un livre de prières, cadeau d'un savetier, dont on lui avait fait lecture, lui avait donné un très vif sentiment de la présence de Dieu (78). L'évolution s'était précisée. En 1606, elle connut au cours de ses difficultés des élans de piété et des désirs de conversion (79). En 1607, retombant toujours dans les mêmes fautes par suite de ses fréquentations et de son goût pour l'extériorité, elle fit cette prière à Dieu : « Mon Dieu, enfermez-moi dans un cachot où je ne voye ni ciel ni terre et où je sois délivrée de tous les engagements, de toutes les tentations et de toutes les occa-

sions où je vous offense » (80). Elle avait surtout, peu de temps avant la conférence du P. Pacifique, été très touchée par la lecture du livre du P. Mattia Bellintani *Pratique de l'Oraison Mentale*, qui lui avait donné quelque dévotion (81). En vérité la grande crise qu'elle avait traversée pendant cinq ans, dans une solitude presque absolue, n'était que l'expression au négatif du travail qui se faisait en elle. On sait, en effet, qu'ombre et lumière vont de pair et que, comme le dit un spirituel oriental « Si vous découvrez une ombre très épaisse et très profonde, soyez sûrs, quelque part en vous d'une grande lumière » (82). « Vere tu es Deus absconditus. » « Elle avait touché à l'extrême limite du moi existentiel. Elle avait franchi les barrages et des vannes d'eau vive s'étaient ouvertes » (83). Ayant connu le désespoir, elle avait découvert l'Espérance. Angélique Arnauld venait, selon les termes de Jésus à Nicodème de « naître d'en haut ». Il est significatif que l'abbesse de Port-Royal ait pu commenter ce texte devant ses religieuses le 3 mai 1652 :

On demanda si Nicodème n'entendait pas ce que Notre Seigneur lui dit qu'il falloit naître une seconde fois. La réponse qu'il fit, *dit la Mère*, fait voir qu'il ne l'entendait pas. C'est une chose difficile à comprendre et encore plus à pratiquer... Il n'y a rien de plus contraire à la raison humaine, qui veut toujours paroître sage. Cependant il faut se perdre, et n'avoir plus de raisonnement ni de discernement (84).

Elle fut soudain, pour reprendre ses propres termes, « parée du vêtement glorieux » de « la fille du roi souverain », « qui n'est autre que la charité » (85). La « beauté » et la « gloire de l'âme » sont dès lors « au dedans, parce que cette excellente et admirable vertu prend naissance dans le cœur, et que c'est aussi là qu'elle s'entretient, se nourrit et s'accroît par les communications secrettes qu'elle a avec son bien-aimé ! » comme l'expliquait la réformatrice à sœur Marie de la Nativité. Son cœur était changé. « C'est ce que fait le Saint-Esprit dans les âmes où il habite » (86).

Dès cet instant, elle ne cessa de progresser, c'est-à-dire de se laisser plus pleinement investir par la charité. Ceux qui l'ont connue rapportent, en effet, qu'il semblait que « la charité et la miséricorde fussent nées avec elle et ayent pris en elle

un accroissement continuél avec ses années » (87). Sœur Jeanne de Sainte Domitille relate qu'à la fin de la vie d'Angélique Arnauld, « il parut en elle un accroissement... extraordinaire de toutes les vertus » et qu'on la « voyait dans un recueillement et une oraison continuelle », « à tel point que même les petits enfants s'en apercevoient » (88).

\*

\*\*

Engagée dans l'aventure de la charité qui, déclare François de Sales, « vient en nous et nous environne, pour nous inciter et pousser toujours plus avant » (89), elle va vivre le paradoxe paulinien de la force et de la faiblesse. Seule contre toute sa famille, son ordre, malgré les divisions de la communauté quant au projet de réforme, en dépit de l'opposition de M<sup>me</sup> de Jumeauville, « espionne » de M. Arnauld, et de l'absence de conseillers spirituels dignes de ce nom, gênée par l'obligation qui était sienne de choisir le confesseur ordinaire de la maison dans l'ordre de Cîteaux, hostile à ses projets (90), une jeune fille de dix-huit ans va, au monastère de Port-Royal, rétablir la règle dans sa stricte observance. Ses talents de diplomate dilatés par la grâce lui permirent le 18 mars 1609, soit un an après sa conversion, de rallier toute la communauté à la réforme. Le 21 mars de la même année, la communauté des biens est rétablie et, à compter de ce jour, l'abbesse toujours plus ou moins convalescente voit mystérieusement sa santé s'améliorer. Le 25 septembre, journée dite du guichet, la clôture est restaurée. Après une année de brouille avec ses parents, Jacqueline Arnauld se réconcilie avec eux. A la mi-mai 1610, M. Arnauld recommence à venir à Port-Royal. Son épouse y reviendra le 4 août suivant. Les religieuses étaient 12 en 1602. Elles seront 84 en 1625, 132 en 1658 malgré 25 décès en trois ans (91). Ainsi une maison fondée pour accueillir 12 religieuses allait en accueillir 11 fois plus, sans que ses biens aient sensiblement augmenté. Ces chiffres ne sont pas anodins et ce que dit la Mère Angélique, même si elle ne cite pas expressément Port-Royal, lors de la conférence du 20 octobre 1625, permet de comprendre la gageure qui fut la sienne lorsqu'elle entreprit de prendre au sérieux sa vocation. Elle s'exprime, en réponse à sœur Marie de la Nativité, en ces termes :

L'on ne verra aucune maison bien fondée, je ne dis pas d'une riche fondation, mais qui l'ait été par l'ordre de Dieu, qui vienne à manquer pour avoir reçu par charité des filles pauvres ; et quand elles en seroient pleines, si elles ont confiance en Dieu et qu'elles fuyent le monde, il fera plutôt un miracle pour les assister, au lieu que l'on voit des maisons de cinquante mille livres de revenu, qui disent ne pouvoir seulement entretenir les religieuses qui y ont beaucoup apporté (92).

Port-Royal fut un miracle permanent.

Il est vrai que la Mère Angélique attendait tout de la Providence (93). Elle vécut, à partir de sa « conversion », dans un parfait abandon dont sa vie de pauvreté fut la marque la plus indélébile. Elle déclara un jour à M. Akakia, sous forme de boutade « qu'elle empêcheroit bien que son monastère fût riche, et qu'elle feroit sortir par une porte ce qui viendrait par l'autre » (94). Il ne s'agit pas seulement d'une pauvreté consentie mais d'une pauvreté aimée pour elle-même. Pour la réformatrice, cette attitude intérieure est « disposition de recevoir avec action de grâces les occasions de souffrir le manquement des choses nécessaires », et, ainsi, d'être conforme au Christ (95). Cet amour de la pauvreté est, pour elle, amour du Christ. Elle ajoute en disciple fidèle de l'évêque de Genève : « Ce n'est pas tant en faisant de grandes austérités corporelles que nous devons nous acquitter de cette obligation, qu'en souffrant toutes les petites afflictions qu'il plaît à Dieu de nous envoyer » (96).

Gouvernant ainsi une maison prévue pour une dizaine de moniales et pourvue de « six ou sept mille livres de rente en tout », elle dut faire vivre plus d'une centaine de religieuses, ce qui, en 1653, nécessitait « quarante-cinq ou cinquante mille livres tous les ans » (97). Port-Royal ne vivait que de charité et la seule arme de l'abbesse était la pénitence. La Mère Angélique le dit expressément : « Pour moi, j'ai dit quelquefois que la pénitence nous avoit apporté mille biens, et par le retranchement des superfluités et par le mouvement que Dieu a inspiré à des pénitents de nous assister » (98). Il pourrait être tentant d'assimiler ces propos à des *fioretti* ou de les classer tous la rubrique de l'hagiographie. L'essor, sous nos yeux, depuis 1975, des communautés nouvelles et leur développement en dépit le plus souvent de leur radicale pauvreté interdit de ne

pas prendre à la lettre les déclarations de l'abbesse (99). Comme ces communautés nouvelles, Port-Royal n'acceptait pas l'argent de n'importe qui, ni n'importe quel argent (100), s'interdisait d'emprunter et, *a fortiori*, de spéculer (101). Ainsi peu après la translation à Paris en 1625, alors que le monastère avait 16.000 livres d'arriéré, il se trouva que le duc de Longueville racheta à Port-Royal une rente qu'il devait. « Ce rachat, raconte *Jacqueline Arnould*, étoit de dix-sept mille livres. Les ayant reçues, j'en employai quinze mille à payer les arrerages et le reste à acquitter quelques petites dettes. Mais, *poursuit-elle*, on le trouva mauvais dans la Maison, sur ce que j'avois perdu ce fonds et les intérêts » (102). La Mère Angélique n'enfreignit la règle qu'elle s'était fixée qu'une seule fois et encore fut-ce sous la pression insistante de Sébastien Zamet, évêque de Langres. Cela se passa également après le transfert du monastère à Paris.

Après tout notre établissement, *écrit la Mère*, nous ne devions rien. La vraie et sage conduite que nous devions suivre, étoit de bâtir à mesure qu'il nous viendrait de l'argent. Mais M. de Langres qui nous gouvernoit alors nous porta à emprunter de l'argent et à bâtir, nous persuadant que les Filles riches que nous pourrions recevoir, payeroient tout (103).

Cela fit jeter à l'abbesse bien des larmes et lui valut bien des insomnies (104). Trente ans plus tard elle s'en souvenait et le regrettait encore (105). Elle ajoute : « Grâce à Dieu, je ne fus jamais tentée de refuser toutes les Filles pauvres qui se présentoient » (106). Ce fut toujours la conduite de Mère Angélique. Tout cela témoigne de son éminente charité.

Il est une remarque faite par sa nièce, Angélique de Saint-Jean, qui pourrait faire douter du haut degré de charité de l'abbesse. La fille de M. d'Andilly déclare qu'à un moment de sa vie, elle a « douté » si sa tante « avoit du naturel pour ses proches et d'autres de ses amis, puisqu'elle ne paroissoit point en avoir dans les occasions ». Elle ne sera persuadée du contraire qu'à la mort de M. de Saint-Cyran.

La voyant conserver la même égalité d'esprit et une entière soumission à Dieu, [elle] fut persuadée que ce n'étoit pas un défaut d'affection et d'estime mais la lumière de la foi et l'ardeur de sa charité pour Dieu

qui absorboit dans ces rencontres tous les sentiments naturels de son cœur et la faiblesse même de ses sens (107).

Ainsi ce qui, en un premier temps, semblait être une objection à une profonde charité, devient un argument supplémentaire. Il semble bien, en effet, que Jacqueline Arnauld ait atteint ce que François de Sales appelle « la sainte indifférence ». M. de Saint-Cyran dit très bien en une formule quasi pascalienne qu'« il y en a deux sortes, l'une angélique, l'autre animale. L'une rapporte tout à soi et l'autre tout à Dieu » (108). Le directeur de Jeanne de Chantal et d'Angélique Arnauld est plus explicite : « La résignation, *écrit-il*, préfère la volonté de Dieu à toutes choses mais elle ne laisse pas d'aimer beaucoup d'autres choses outre la volonté de Dieu. Or l'indifférence est au-dessus de la résignation, car elle n'aime rien sinon pour l'amour de la volonté de Dieu » (109). Tout près de nous le P. Henri Le Saux permet de comprendre ce qu'est cette indifférence : « L'amour senti, *écrit-il*, n'est pas l'amour total, il pue l'attache à soi... ». Dans la sainte indifférence, « les personnes chères ne sont pas moins aimées mais il n'y a plus le moindre attachement, le moindre retour sur soi » (110). C'est ce que vécut la Mère Angélique.

On a, par ailleurs, de nombreux exemples de cette adhésion entière d'Angélique Arnauld à la volonté de Dieu, dans l'adversité notamment. Après sa démission comme abbesse du 27 juillet 1630 et l'arrivée des Mères du Tard, elle fut en butte à des humiliations qu'elle tait dans son récit autobiographique mais que nous a conservées Mère Marie de Sainte-Magdeleine (Du Fargis). La veille de la Toussaint 1630, par exemple, on l'obligea à se rendre au chapitre « tête et pieds nus, encore qu'il n'y eût pas un an que le chapitre eût été achevé de bâtir. Elle s'en trouva mal » (111). Vers la même époque, on défendit à toutes les sœurs de lui parler. Elle fut en butte au mépris de certaines religieuses qu'elle avait accueillies mais qui s'étaient ralliées au nouveau pouvoir (112). Un jour, au réfectoire, devant les enfants, on la fit lever, on lui mit au cou un panier plein d'ordures et on la promena de table en table en disant : « Mes sœurs, regardez cette misérable créature, qui a l'esprit plus rempli de perverses opinions, que ce panier ne l'est d'ordures. » Une autre fois, elle vint au réfectoire avec un grand mas-

que de papier et on disoit : « Mes sœurs, priez Dieu pour cette hypocrite, priez Dieu qu'il la convertisse en vérité » (113). Elle qui avait fait Port-Royal se retrouvait sous les ordres d'une abbesse triennale, la Mère Le Tardif, qu'elle avait ramenée novice de Maubuisson. Elle ne laissait pas cependant de lui témoigner le plus grand respect. « Elle ne lui parloit qu'à genoux et se mettoit à genoux toutes les fois qu'elle la rencontroit. » « Elle étoit en tout une simple religieuse » (114).

Il est un dernier critère qui permet de se faire une idée de l'avancement de Mère Angélique Arnauld dans l'ordre de la charité. Elle était en paix et le resta même au temps des persécutions (115). Elle ne redoutait d'ailleurs rien plus pour ses religieuses que le trouble et le découragement après quelque faute (116). Elle aura l'occasion d'expliquer aux religieuses ce qu'est cette paix :

Cette paix, *déclare-t-elle*, commentant *Philippiens, 4, 7*, surpasse tout sentiment de deux manières parce que le plaisir qu'elle donne surpasse infiniment le sentiment de tout autre plaisir et de toute autre joie... et elle surpasse aussi tout sentiment, en ce qu'elle est la béatitude de ce monde pour les âmes qui la possèdent.

Et elle poursuit son exposé de la sorte :

En Dieu la paix et la joie sont la même chose, et on peut dire de cette paix que Dieu donne à l'âme dès cette vie, ce qui est dit de celle de la gloire, que nul œil n'a vu, ni l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a pu comprendre (117).

Visiblement Jacqueline Arnauld avait l'expérience de la joie, autre nom de la paix, mais d'une joie qui n'est plus psychologique mais « ontologique », pour citer le P. Rzewuski (118), découverte mystérieuse qui fonde et submerge à la fois, lorsque l'on est allé au fond de soi-même.

Il n'est pas surprenant, dès lors, de voir l'abbesse de Port-Royal se dévouer corps et âme à son prochain. La charité est le principe et la fin de son action.

Il n'est pas surprenant non plus de découvrir chez elle des charismes au sens moderne, qui est aussi le sens le plus typiquement paulinien du terme. Il faut entendre par là « des

dons de la grâce qui sont distribués parmi les membres de la communauté en vue du rôle ou de la fonction que chacun est appelé à tenir » (119).

Le premier de ceux-ci est le charisme de foi. Le P. Sullivan explique très bien ce qu'est ce charisme. Ce n'est pas

la foi par laquelle le Juste vit et sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu. Il s'agit plutôt du genre de foi capable de transporter les montagnes, autrement dit le don de faire confiance à Dieu et à son intention d'intervenir avec puissance dans une situation donnée (120).

Sœur Charlotte de Saint-Bernard (de Saint-Simon) rapporte que la foi étoit sa vertu particulière. Elle

la faisoit toujours demeurer ferme et constante quelque événement fâcheux qui arrivât, parce qu'elle recevoit tout de la main de Dieu avec une entière soumission à sa sainte volonté (121).

Sœur Jeanne de Sainte-Domitille fait une remarque identique :

Quoiqu'on puisse dire que la Mère Angélique étoit remplie de toutes les vertus, il sembloit néanmoins que la foi étoit sa vertu particulière. Car on remarquoit en toutes sortes d'occasions qu'elle ne s'attendoit qu'à Dieu seul pour toutes choses et ne mettoit sa confiance que dans sa providence. Tout le monde, *poursuit-elle*, le peut savoir puisque les preuves en sont sans nombre (122).

M<sup>me</sup> Josse, ancienne fille d'honneur de la reine de Pologne devenue à Port-Royal sœur Marguerite de Sainte-Thècle, fait état d'un propos de la réformatrice qui alors n'étoit plus abbesse. Le monastère n'avoit point de lavoir et la Mère pensait que c'étoit devenu une nécessité. Elle déclara un jour, à ce propos, à MM. Singlin et Le Jeune qui étoient à ses côtés :

Si cela dépendoit de moi, quoique nous n'ayions pas un sol pour le commencer, je le ferois faire, parce que je n'ai jamais rien entrepris de nécessaire que Dieu ne m'ait envoyé de quoi payer (123).

Elle avait aussi un charisme d'enseignement. Elle forçait à ce sujet l'admiration de ses sœurs. L'une d'elles y a été particulièrement sensible :

Je n'ai jamais ouï la Mère Angélique parler des choses de Dieu soit en commun soit en particulier sans en être dans l'admiration. Je me représentois ordinairement en l'entendant parler, la première sortie des apôtres après la descente du Saint-Esprit, parce que ses paroles étoient pleines de feu. On y remarquoit une abondance qui paroissoit ne procéder que d'une plénitude du Saint-Esprit dont elle étoit remplie. Il étoit aisé de voir qu'elle ne préméditoit point ce qu'elle avoit à dire dans ses exhortations. Quand on la prioit de parler, elle disoit que cela ne dépendoit point d'elle et que lorsque Dieu lui donnoit quelque chose, pour nous dire, elle le faisoit dans les rencontres (124)).

Aussi avait-elle le don de toucher les cœurs (125). Plus encore, sa seule présence pouvait apporter l'apaisement. Sœur Geneviève de Sainte-Magdeleine (de La Haye) était, à son entrée à Port-Royal, toute en « tiédeur, irrésolution, scrupules, crainte de s'engager », mais confesse qu'aussitôt que Mère Angélique lui parlait, ses peines d'esprit s'adoucissoient (126). Les religieuses étaient surprises de son aptitude à connaître ce qu'elles avaient dans le cœur. « Un jour, écrit sœur Marie-Jeanne de Saint-Joseph (Lorsonne), elle me dit tout ce que je sentois dans l'esprit qui me faisoit une extrême peine, sans que jamais j'en eusse parlé à personne » (127). Une religieuse bénédictine raconte qu'elle lui prédit « les principales choses » qui lui « sont arrivées » (128). On lui attribue de son vivant et après sa mort un certain nombre de miracles que les témoins ou les bénéficiaires ont pris soin de consigner (129). Tout cela servait à convertir au dedans et au dehors. Se trouvait ainsi vérifié ce que François de Sales lui avait prédit :

Je crois pouvoir vous assurer de la part de Dieu qu'il se servira de vous pour des choses importantes et d'une façon extraordinaire et que vous avez sujet d'adorer avec une profonde humilité les ordres de son admirable providence (130).

La Mère Angélique faisant cette confiance s'en excusait, disant que Dieu se sert parfois « des plus faibles instruments pour de grandes choses » (131). Elle formulait ainsi avec trois siècles d'avance ce qui serait l'un des aspects essentiels de la spiritualité de Schoenstadt et que l'on trouve déjà dans le *Journal d'un curé de campagne* de Bernanos (132).

Ce propos n'a probablement pas fait une place suffisante à l'évolution de l'abbesse. Elle n'était pas au moment de la réforme ce qu'elle fut avant de mourir. L'objectif n'était pas cependant d'insister sur une impatience dont elle aura toutes les peines à se corriger (133) ni sur ce parti-pris (réaction probablement exagérée contre sa propre nature) de *vileté* dans les vêtements, les ustensiles, les bâtiments (134), ni sur la trop grande propension à l'ascétisme qui sera celle de la jeune abbesse régulière et qui lui fera dire plus tard : « Que voulez-vous, tout étoit bon en ce temps-là » (135). L'intention était de suggérer le mystère que fut, comme en tout être spirituel, la charité de l'abbesse de Port-Royal. Il est vrai que cette dernière eût assurément souhaité le silence et aurait sans doute lancé, comme elle le fit à sœur Jeanne de Saint-Joseph qui l'avait surprise à l'infirmerie soignant une postulante : « Je vous défends d'aller en caqueter ; car on ne fait autre chose. Mon Dieu, que le silence est aimable » (136). Il reste que son exemple, à défaut d'écrits, est probablement la plus grande charité qu'elle ait pu faire. Elle vient témoigner que son radicalisme, parfois incriminé, n'est que le radicalisme de la charité. En d'autres mots, la charité qu'elle nous fait est de mettre en évidence qu'il n'est d'humanisme authentique qu'ouvert et qu'en conséquence il ne saurait y avoir d'humanisme anthropocentrique.

## NOTES

(1) A Port-Royal les capucins avaient établi les conférences au début de la réforme (1609). Les conférences furent supprimées quand la Mère revint de Maubuisson (1623) puis rétablies quand la communauté s'installa à Paris (1625). (*Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal... A Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 3 t, 1742, t. I, p. 206*). Au cours de ces conférences, « chaque religieuse y proposoit ses doutes, communiquoit ses réflexions, interrogeoit la Mère » (*Entretiens ou Conférences de la Révérende Mère Marie-Angélique Arnauld, Abbessse et Réformatrice de Port-Royal, Bruxelles, 1737, p. IV*). Dans la suite des notes, les ouvrages ci-dessus seront désignés le premier par la lettre *M* et le second par la lettre *E*.

(2) *M.* 3, p. 190.

(3) *M.* 3, p. 191.

(4) *M.* 1, p. 10.

(5) *M.* 1, p. 15.

- (6) *M.* 1, p. 21.
- (7) *M.* 3, p. 314 ; sur sa gaieté, voir *M.* 1, p. 64.
- (8) *M.* 3, p. 47.
- (9) *M.* 1, p. 17.
- (10) *M.* 2, p. 329 et J. Orcibal, *Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran et son temps* (1581-1638), Paris, Vrin, 1947, p. 608, n. 2 et p. 671.
- (11) *M.* 3, p. 176.
- (12) Jean-Yves Leloup, *L'Absurde et la Grâce, fragments d'une itinérance*, Paris, Albin Michel (coll. L'Expérience intérieure), 1991, p. 161.
- (13) *M.* 2, p. 293 et *R.* p. 181-182.
- (14) *M.* 3, p. 18-19.
- (15) *M.* 3, p. 68.
- (16) *M.* 1, p. 140-141.
- (17) *M.* 3, p. 149.
- (18) *M.* 1, p. 63 et 64.
- (19) Sœur Charlotte de Saint-Bernard rapporte qu'elle a remarqué « en la Mère Angélique une charité toute extraordinaire pour les malades » (*M.* 3, p. 155). Voir aussi *ibid.*, 3, p. 181 et *passim*. Mère Angélique disait elle-même que s'il lui arrivait d'être reléguée dans un monastère, elle emporterait des lunettes pour lire et une lancette pour soigner les malades (*M.* 2, p. 367). Mère Angélique soigna Mère Agnès au tout début de la réforme à l'occasion d'une longue maladie (*M.* 1, p. 69-71).
- (20) *M.* 1, p. 186.
- (21) *M.* 1, p. 66.
- (22) *M.* 1, p. 63.
- (23) *Ibid.*
- (24) *M.* 3, p. 155-156.
- (25) *M.* 3, p. 180-181.
- (26) *Ibid.*
- (27) *M.* 3, p. 181.
- (28) *M.* 1, p. 62.
- (29) *M.* 1, p. 64.
- (30) *M.* 1, p. 64-65.
- (31) *M.* 1, p. 66-67.
- (32) F. Boulétreau, *Edition de la correspondance de la Mère Angélique Arnauld... avec la reine de Pologne*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle (dactylographiée), Paris, 1980, 4 tomes en 5 volumes, voir t. 1, p. 235 et t. 3A, p. 96-100, lettre du 16 mai 1652.
- (33) *M.* 1, p. 67.
- (34) F. Boulétreau, *op. cit.*, t. 1, p. 237, et t. 3A, p. 96-100.
- (35) *Ibid.*, t. 1, p. 237-239.
- (36) *M.* 1, p. 66.
- (37) J. Orcibal, *La spiritualité de Saint-Cyran avec ses écrits de piété inédits*, Paris, Vrin, 1962, p. 247.
- (38) *Ibid.*, p. 255 et 270.
- (39) *Ibid.*, p. 260.
- (40) Pascal, *Pensées*, éd. Ph. Sellier, Bordas, « Classiques Garnier », 1991, fr. 244.
- (41) *Entretiens de Pascal avec M. de Sacy*, dans Pascal, *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Jean Mesnard, Paris, Desclée de Brouwer, Bibliothèque Européenne, t. 3 *Œuvres diverses (1654-1657)*, p. 152.
- (42) Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu* dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1969, p. 904.
- (43) *L'Entretien de Pascal avec M. de Sacy, Etude et Commentaire*, par André Gounelle, Paris, P.U.F., Etudes d'Histoire et de Philosophie Religieuses, 1966, p. 107.

(44) *L'Entretien de Pascal avec M. de Sacy, Etude et Commentaire*, par André Gounelle, *ibid.*, et Jean Laporte, *Pascal et la doctrine de Port-Royal*, dans *Revue de métaphysique et de morale*, 1923, p. 143-145.

(45) P. Marie-Eugène de l'Enfant Jésus, *Je veux voir Dieu*, Venasque, Editions du Carmel, 1988, p. 925.

(46) J. Orcibal, *op. cit.*, p. 260.

(47) Saint François de Sales, *op. cit.*, p. 558.

(48) *M*, 1, p. 39-40.

(49) *Vocabulaire de la Philosophie...*, par André Lalande, Paris, P.U.F., 1956, p. 768 s.v. Phénoménologie.

(50) La présentation la plus « accessible » de la pensée de Durckheim est probablement l'ouvrage d'Alphonse Goettmann, *Graf Durckheim, dialogue sur le chemin initiatique*, Paris, Dervy-Livres, coll. Béthanie, 1988.

(51) A. Goettmann, *ibid.*, p. 42.

(52) *Ibid.*, p. 53, 57.

(53) *Ibid.*, p. 66.

(54) *Ibid.*, p. 66-67.

(55) Cité d'après Bernanos, *Œuvres romanesques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, p. 1182 n. de la p. 1116. On lit aussi dans *Saint Dominique* : « Chaque homme prédestiné, au moins une fois dans sa vie, a cru couler à pic, toucher au fond... Ce sentiment de complète déposition est le signe divin qu'au contraire tout commence » (Bernanos, *Essais et écrits de combat*, t. 1, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1971, p. 9).

(56) R. Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, B. Grasset, coll. Plurriel, 1961, p. 330.

(57) L. Cognet, *La Réforme de Port-Royal, 1591-1618*, Paris, Sulliver, 1950.

(58) *Ibid.*

(59) *M*, 1, p. 10, 15, 21.

(60) *Relation écrite par la Mère Angélique Arnauld sur Port-Royal*, publiée... par Louis Cognet, Paris, B. Grasset, Coll. Les Cahiers Verts, 1949, p. 30-31 et p. 178 n. 6. Cet ouvrage sera désormais désigné par la lettre R.

(61) *M*, 1, p. 8-9 et 2, p. 249.

(62) R., p. 35.

(63) *M*, 2, p. 255.

(64) R., p. 37.

(65) *M*, 2, p. 256.

(66) R., p. 37.

(67) L. Cognet, *La Réforme...*, p. 28.

(68) *Ibid.*, p. 68.

(69) R., p. 37.

(70) *M*, 2, p. 259-260.

(71) L. Cognet, *op. cit.*, p. 67.

(72) R., p. 40.

(73) Telle est l'hypothèse formulée, appuyée sur la pensée de K. Durckheim et, à défaut de confiance de Jacqueline Arnauld, sur les événements.

(74) *M*, 2, p. 267.

(75) *M*, 2, p. 265-266.

(76) L. Cognet, *op. cit.*, p. 166.

(77) *Ibid.*, p. 15 et E., p. 21.

(78) *M*, 1, p. 14.

(79) *M*, 2, p. 260.

(80) *M*, 2, p. 260-261.

(81) R., p. 39.

(82) Cité d'après A. Goettmann, *ibid.*, p. 64.

- (83) A. Goettmann, *ibid.*, p. 69.  
 (84) *E.*, p. 48.  
 (85) *E.*, p. 239.  
 (86) *E.*, p. 42.  
 (87) *M.* 1, p. 62.  
 (88) *M.* 3, p. 112-113.  
 (89) Saint François de Sales, *op. cit.*, p. 474.  
 (90) *R.*, p. 56.  
 (91) *M.* 2, p. 318 et F. Boulètreau, *op. cit.*, t. 2, p. 204.  
 (92) *E.*, p. 273-274.  
 (93) *E.*, p. 272-273.  
 (94) *M.* 3, p. 196.  
 (95) *E.*, p. 407.  
 (96) *E.*, p. 17.  
 (97) *M.* 2, p. 356.  
 (98) *M.* 2, p. 322.  
 (99) Voir notamment Frère Ephraïm, *Les Pluies de l'arrière-saison*, Paris, Fayard, 1985.  
 (100) *M.* 2, p. 334-335.  
 (101) *M.* 2, p. 319.  
 (102) *M.* 2, p. 231.  
 (103) *M.* 2, p. 319.  
 (104) *M.* 2, p. 320.  
 (105) *M.* 2, p. 274.  
 (106) *M.* 2, p. 320.  
 (107) *M.* 1, p. 52.  
 (108) J. Orcibal, *op. cit.*, p. 485.  
 (109) Saint François de Sales, *op. cit.*, p. 768.  
 (110) Père Henri Le Saux, *Ecrits*, choisis et présentés par M.-M. Davy, Paris, Albin Michel, coll. Spiritualités vivantes, 1991, p. 51.  
 (111) *M.* 2, p. 413 .  
 (112) *Ibid.*  
 (113) *M.* 2, p. 418.  
 (114) *M.* 2, p. 415 et 413  
 (115) *M.* 2, p. 401.  
 (116) *M.* 3, p. 114.  
 (117) *E.*, p. 236-237.  
 (118) J.-Y. Leloup, *op. cit.*, p. 161.  
 (119) Francis A. Sullivan, sj, *Charismes et Renouveau charismatique...*, Ed. du Lion de Juda, Pneumathèque, 1988, p. 26.  
 (120) *Ibid.*, p. 48.  
 (121) *M.* 3, p. 149.  
 (122) *M.* 3, p. 120.  
 (123) *M.* 3, p. 172.  
 (124) *M.* 3, p. 148.  
 (125) *Ibid.*  
 (126) *M.* 3, p. 143.  
 (127) *M.* 3, p. 28.  
 (128) *M.* 3, p. 197.  
 (129) *Ibid.*  
 (130) *M.* 3, p. 281.  
 (131) *Ibid.*  
 (132) René et Adélaïde Lejeune, *Schoenstatt, Chemin d'Alliance, Joseph Kentenich*, Paris-Fribourg, éd. Saint-Paul, 1985, p. 84 et Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, Paris, Plon, coll. Le Livre de Poche, 1936, p. 143.  
 (133) F. Boulètreau, *op. cit.*, t. I, p. 75-76.  
 (134) *M.* 2, p. 469.  
 (135) *M.* 1, p. 40.  
 (136) *M.* 3, p. 34.